# Pierre, Joseph Du Vachet

Prêtre de l'Oratoire

Né à Beaune, en 1610

Mort à St Martin de Sablons en 1655
(Dordogne)

---

JESVS
MARIA

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet
prêtre de l'Oratoire
Archiviste.

Voir :

Adry : t. VI, p. 3.

Batterel : t. II, p. 378-383 notice.

Bicaïs : t. I, p. 250.

Bonardi, p. 838.

Bougerel : t. I. p. 151.

Moréri copie Papillon

Papillon : auteurs de Bourgogne
Histoire de Beaune
Histoire du diocèse d'Autun

Du Vachet : préface de ses poèmes

de la Bizardière : caractère des auteurs et Réponse au Journal de Trévoux

Journal de Trévoux : Xbre 1704

Gautheret-Comboulot : les auteurs beaunois du XVI au XIX s. Chapitre VIII p. 307-332

Grozelier : Mémoire mss sur ce Père

Chaudon et Delandine, Dict. historique, Paris, Ménard, 1823, t. XXVI, p. 271.

39
R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. (T 1, p. 151)
Ms. de Montpellier
N° de la Notice 39

Pierre Joseph Du Vachet

naquit à Beaune. Il mourut l'an 1663. Il avait du goût pour la poésie latine.

Ouvrages :

I Petri Josephi Du Vachet, congreg. oratorii Domini J. poemata. Paris 1664 in 12

No 7637. 1866

Bad. Anilin- u. Sodafab

Mannheim d. 11 Decb.

R 12/12

# Pierre, Joseph Du Vachet

prêtre de l'Oratoire

1610 - 1655.

---

Voir : Rdy VI. 3. et Moréry copie Papillon.

P. Batterel : Mémoires Domestiques : 2ème Partie : les Particuliers : notice sur ce Père.

P. Grozelier : Mémoires mss. sur ce Père.

abbé Bonardy : Bibliothèque mss. des Écrivains de l'Oratoire p. 811.

P. Bougerel : Bibliothèque mss. des Écrivains de l'Oratoire I. p. 151.

P. Bicaïs : Notice mss sur l'Oratoire de France I. 250

Papillon : Auteurs de Bourgogne = copié par ~~Moréry~~ Moréri.

2 mots dans l'Histoire de Beaune = et l'histoire du diocèse d'Autun. –

Du Vachet : Préface de ses Poèmes.

De la Rizardière : Caractère des auteurs = et Réponse au Journal de Trévoux.

Journal de Trévoux : Xbre 1704

Gautheret - Comboulot : les Auteurs Beaunois du XVI au XIX s. : Chap. VIII, de la page 307 à 332.

Pierre Joseph Du Vachet naquit à Beaune, d'une assez honnête famille vers l'an 1610. Son père était un habile architecte, fort estimé dans la région.[1]

Les Oratoriens venaient d'ouvrir leur collège (1625) Joseph Du Vachet fut un des premiers élèves inscrits, et, dès l'année suivante, escholier de rhétorique, remportait les deux premiers prix d'éloquence et de poésie.

« J'ai, dit Batterel, une copie de l'Ode qui lui valut ce prix de poésie : on y « sent une facilité d'expression, le tour heureux d'un génie né pour ce métier-là. »

[1] Grozelier : mémoire

Ses études philosophiques terminées, le jeune lauréat entra dans

(1) Préface des poèmes. — la Congrégation de l'Oratoire, sur la fin de 1628[1]

On l'envoya à Aix, faire son institution, (ou noviciat) et commencer ses études théologiques sous la conduite du Père Thomas Bethy, écossais d'origine, un des plus habiles professeurs de la Congrégation. Sous un maître aussi habile, « Du Vachet fit de rapides progrès dans les sciences ecclésiastiques, malgré « l'extrême faiblesse de sa santé ; la vivacité et la solidité de son esprit « suppléaient abondamment à ce qu'il lui manquait du côté des forces du

Batterel. — « corps. »

Le 9 sept. 1637 le P. Vachet qui fait la 2e à Dijon, ira faire la 2e à Montbrison. –

Régistre du Conseil M. 228. B. — Le 27 ~~la septembre~~ octobre 1638, ses supérieurs lui « donnèrent commission d'aller régenter la ~~4ème~~ 3e ~~humanités~~ à ~~Nantes~~ Saumur. » = le ~~30 août~~ 26 janvier 1639, la ~~Rhétorique~~ 3ème à Vendôme = puis, la philosophie à Riom, le 30 août 1640. =

Le 22 sept. 1639, le P. P. Vachet destiné au supplément de classe en cas de besoin. Il est à Vendôme. Qu'il se prépare principalement pour un cours de philosophie.

Préface des poèmes. — Son cours achevé, le 17 juillet 1642, Du Vachet se rend à Effiat pour se préparer dans la retraite à recevoir le sacerdoce. Devant retourner à Vendosme « enseigner la première », il fut ordonné à son passage à Nevers aux Quatre-Temps de septembre.

Batterel — C'est à Vendosme, et non à Riom, qu'un tissu d'affaires embarrassées[1] lui fit interrompre le cours de ses exercices, de ses études et quitter la Congrégation. Ces affaires l'obligèrent de se transporter en Guyenne, ~~où il devait~~ afin de poursuivre

Grozelier — un procès de famille fort compliqué.[1] ~~[illegible]~~ se lia une amitié étroite avec Messieurs de Lane, Père et Fils, dont l'un était Président, l'autre Conseiller au Parlement de Bordeaux. Il demeura chez ces Messieurs deux ou trois ans.

Le procès traînant en longueur, il accepta la cure de Laubardemont,

ch. 228 B.

† mercredi 25 fév. 1639 [illegible] au P. Vachet de suivre son ordre, de Roroy ?

mercredi 26 janv. 1639 le conf. Vachet du collège de Saumur = le d. à Vendosme

22 sept. 1639 – Le P. Pierre Vachet destiné au supplément de classe en cas de besoin. Il est à Vendosme
Qu'il se prépare principalement pour un cours de philosophie

Du 30 août 1640 . le conf. du Vachet de Vendosme à Riom pour y ens. la philo

2 oct. 1642. Etat des collèges à St Luc 1642 . Du Vachet régent de 1 au col. de Vendosme

P. Bicaïs : Notice manuscrite sur l'Oratoire de France I. 250.

Du Vachet : Poèmes : —— La préface contient une notice. –

de la Rizardière : Caractère des auteurs : et réponse au Journal de Trévoux. –

Pierre, Joseph Du Vachet naquit à Beaune, d'une assez honnête famille, vers l'an 1610. Son père était un habile architecte, fort estimé dans la région.[1]

[1] Grozelier : Mém.

M. 228 B. Du 5e sept. 1635 Le P. Vechet qui fait la 2e à Pézenas va faire la 2e à Montbrison.

Préface de ses Poèmes. — dans la Congrégation de l'Oratoire, sur la fin de 1628.(2)

On l'envoya, à Aix, faire son noviciat, et commencer ses études théologiques sous la conduite du Père Thomas Betty, écossais d'origine, un des plus habiles professeurs de la Congrégation. Sous un aussi habile maître,

« Du Vechet fit de rapides progrès dans les sciences ecclésiastiques, malgré
« l'extrême faiblesse de sa santé : la vivacité et la solidité de son esprit
« suppléaient abondamment à ce qu'il lui manquait du côté des forces du
Batterel « corps. »

M. 228. B.
Du 19 oct. 1638 notre confrère Vechet se rendra tout le plus tôt qu'il pourra à notre collège de Nantes pour y enseigner la 2e ou à Riom pour la 2.
Du 27 oct. 1638. Notre conf. Vechet la 3e à notre collège de Saumur. enseigner la 2e

Régistres du Conseil de l'Oratoire — Ses ~~Sup~~ Supérieurs, lui « donnèrent [le 6e en sept. 1638] commission d'aller ~~régenter les humanités~~, à Nantes, [le 30 août 1640] ~~[illegible]~~ la rhétorique à Vendôme = et la philosophie à Riom. –
~~et la rhétorique à Vendôme », en 1642 et 1643. Au mois de septembre de~~
Son cours achevé, le 17 juillet ~~1642~~ 1642, Du Vechet se rend

Préface des Poèmes — ~~cette même année, il fut ordonné prêtre~~ à Effiat pour se préparer dans la retraite à recevoir le sacerdoce ; il fut ordonné à Nevers aux Quatre-Temps de Septembre, et retourna à Vendôme « enseigner la première. »

« C'est là, et non à Riom, qu'un tissu d'affaires ~~de famille~~ embarrassées lui
« fit interrompre le cours de ses exercices, de ses études et quitter la
Batterel « Congrégation. Ces affaires l'obligèrent de se transporter en Guyenne, où il
« devait poursuivre un procès de famille fort compliqué(1) et où il
« lia une amitié étroite avec Messieurs de Lane, Père et Fils, dont l'un
« était président, l'autre conseiller au Parlement de Bordeaux,
« chez lesquels il demeura deux ou trois ans.

(1) Sa sortie de l'Oratoire n'eut pas d'autre motif

Grozelier — Le procès traînant en longueur, il accepta la cure de Laubardemont

et, deux ans après, celle de St Martin de Sablon, au même diocèse de Bordeaux. C'est dans ce dernier poste qu'il mourut d'une maladie contagieuse, en 1655, n'étant âgé que de 45 ans.

Batterel — « La mort le surprit dans la pensée de rentrer à l'Oratoire, en « remettant sa cure à Henri Du Vachet, son frère cadet, qu'il avait « fait venir à Bordeaux, étudier trois ans en théologie et prendre « les ordres. Mais il n'eut pas le loisir d'exécuter ses projets. »

Du Vachet eut, toute sa vie, un goût prononcé pour la poésie. Il avait fait imprimer, étant à l'Oratoire, quelques discours et quelques poésies que l'on ne trouve plus (Adry)

Très difficile, il ne cessait de retoucher ses ouvrages, les jugeant toujours indignes d'être publiés ; « en quoi le public lui rendit plus

Bougerel. « de justice qu'il ne s'en faisait à lui-même. »

~~Il avait fait imprimer, étant à l'Oratoire, quelques discours et poésies qu'on ne trouve plus (Adry)~~

C'est pour cela que quelques années après sa mort, on crut devoir[1] faire imprimer tout ce qui se trouva dans son portefeuille, tel qu'il fut retiré des mains de son frère, alors curé de St Nicolas de Beaune, qui en avait hérité.

Le recueil a pour titre :

Petri Josephi Du Vachet, Belnensis, Congregationis Oratorii Domini Nostri Jesu Christi sacerdotis, Poemata = Salmurii, apud Fr. Ernou 1664 petit in 8° de XXXII 255 pages. En tête, notice latine sur l'auteur.
— id. Paris 1664. in 12.

Presque toutes les pièces, au nombre de 66, roulent sur des sujets de piété, comme les Mystères de Notre-Seigneur et différents traits de la vie des Saints.

(1) Papillon croit que ce fut ce frère qui donna lui-même l'édition des poésies de Du Vachet. Mais aux allusions contenues dans la préface ; = au lieu de l'impression, qui est Saumur, il est facile de reconnaître que la publication est d'un Oratorien et que le curé de St Nicolas de Beaune a fourni seulement les pièces du recueil
(Batterel = Bougerel =)

Botterel

" Il paraît même avoir eu un génie particulier pour traiter ces sortes
" de matières, ayant une poésie douce, touchante, naturelle, aisée.
" Au reste, il est autant prédicateur que poète : il met en vers les sentences
" les plus belles et les plus affectives de l'Écriture sainte et des Pères, qu'il
" fait venir très heureusement aux sujets qu'il traite, et il les accompagne
" de mouvements de piété doux et tendres qui paraissent partir du coeur,
" et font juger qu'il en était pénétré.

" Aussi son éditeur, qui était son confrère et par sa vocation et en
" poésie, le Père Moisean, dans l'Épître dédicatoire en vers au Père Senault,
" 4ème Général de l'Oratoire, n'oublie pas de nous présenter Du Valset
" comme un homme encore plus recommandable par sa piété que
" par son talent :

" Parnassi doctas et popularit opes.
" Haec bona, si bona sunt, nostro sunt vilia vati,
" Inflant, non implent corda, famemque ferunt.
" Divdi opibus, coeli addit opes, ac vivus Olympum,
" Membra licet tardent noxia, saepe petit.
" Saepe agilis fidei pennis, saepe alite voto
" Mittit hientem animam sidera summa super.
" Dumque vitales nobiscum carperet auras,
" Incoluit terram corpore, mente Polum.
" Hinc divesque, ardensque opulento pectore fervet,
" Digna canit cedro carmina, digna Deo .....

" On jugera encore mieux de son genre par cet échantillon que

« je tire d'une de ses plus belles pièces, sur la naissance de Jésus-
« Christ, auquel il adresse la parole :

« Quid! quod amor bona cuncta facit communia, dotes
« Gaudes ferre meas, ardeo ferre tuas.
« At quid opus precibus? data posco, nam dare parvum est,
« Antevenis nostras, Optime Christe, preces.
« Des tua cuncta mihi; sed vota injusta retracto,
« Felicemque tuis me pudet esse malis.
« Hoc praesepe habites, habitem ut palatia coeli?
« Nihil habeas, cunctis ditior ut ipse bonis?
« Ut sapiam, puerascat ibi sapientia Patris?
« Ut valeam, jaceat debilis Omnipotens?
« Ultimus in terris fias, ego primus Olympo?
« Ut sim tantus ego, tantulus esse velis?
« Non si me totum, non si tibi quidquid in orbe est
« Jam pendam, potero par retulisse pari.

~~Il faut avouer qu'il manque ce qu'on lui reproche~~

On lui reproche, à juste titre, une certaine redondance qui ne sait pas se contenir dans de justes bornes. Ainsi, à l'occasion de la victoire de Lens, il offrait à Condé des <u>étrennes</u> singulièrement inspirées : c'était Condé lui-même et ses palmes :

« Accipe te palmasque tuas, ô maxime Victor! »

Batterel. « Il faut avouer aussi qu'il manque d'élévation et de feu. Cependant,
« à tout prendre, je le préférerais au P. Moireau. Chacun des deux a

« ses bons endroits et ses endroits faibles. De l'énergie et de la verve de
« celui-ci, jointe à la clarté et au naturel de l'autre, on aurait pu faire
« un fort bon poète. » -

---

« Cet auteur, dit la Bizardière, est un Prêtre de l'Oratoire, qui a composé
« diverses pièces en vers aussi pieuses qu'elles sont élégantes. »

---

Bonardi : Bibliothèque des écrivains de la Cong. de l'Oratoire. Mss. page 838 =

La P. du Vachet, de Beaune, poète latin fort estimé. Il est plus clair que Moreau, son contemporain.

L'abbé de la Bizardière en fait grand cas dans ses Caractères des auteurs et dans sa Réponse aux Journalistes de Trévoux. Il en prend la défense contre eux.

— Petri Josephi du Vachet, Belnensis, Cong. D.J.C. Poemata, Paris, 1664

Sa vie est à la tête de cet ouvrage

---

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique, Paris, Menard, 1823, T. XXVI, p. 271

Pierre Joseph du Vachet, prêtre de l'Oratoire, natif de Beaune et curé de St-Martin aux Sablons, diocèse de Bordeaux, mort vers 1655 laissa des Poésies latines, Saumur, 1664, in 12.

---

Batterel 

T. II p. 378 - 383
Notice XIX

## Le Père Pierre Joseph du Vachet

### Entré en 1628, sorti en 1645, mort en 1655

—

L'éditeur des poésies de ce Père, dans le petit abrégé de sa vie qu'il y a mis à la tête, n'a pas jugé à propos de nous dire quand il est né, le temps de son entrée dans l'Oratoire, ni celui de sa mort. Mais le P. Grozelier (1), son compatriote, s'est donné la peine de nous éclaircir ces dates par des recherches qui ne nous laissent rien à désirer sur cela ; et voici ce qui en résulte :

Pierre Joseph du Vachet naquit à Beaune d'une assez honnête famille vers l'an 1610. Son père était architecte. Il y étudia les humanités, la rhétorique et la philosophie dans notre collège. Ce fut un de nos premiers élèves dans cette ville. Nous n'y ouvrîmes nos exercices qu'en 1625, et l'année suivante le jeune du Vachet, écolier de rhétorique, remporta le 1 prix d'éloquence ainsi que le premier de la poésie. J'ai une copie de l'ode sur laquelle il mérita celui-ci et on y sent une facilité d'expression et le tour heureux d'un génie né pour ce métier-là.

Après ses études philosophiques il fut reçu parmi nous (2), c'est-à-dire apparemment sur la fin de 1628, et il étudia en théologie à Aix, sous le Père Thomas Bethy, écossais, y ayant déjà, sans doute, fait son institution. Sous ce professeur, un des plus habiles que nous eussions alors, il fit de très heureux progrès dans les sciences ecclésiastiques, nonobstant la faiblesse de sa santé qu'il eut toujours très mauvaise. Mais la solidité et la vivacité de son esprit suppléèrent abondamment à ce qui lui manquait du côté des forces du corps.

(1) Grozelier : Mémoires mss.

(2) Du Vachet : Poèmes, préface

Il en eut encore assez pour soutenir le travail des classes (1). Il régenta les humanités et la rhétorique à Vendôme en 1642 et 1643, et fut fait prêtre cette dernière année au mois de septembre. Il fit ensuite à Riom un cours de philosophie avec grand succès (2).

C'est là qu'un tissu d'affaires embarrassées lui fit interrompre le cours de ses exercices et de ses études et quitter la Congrégation. Elles l'obligèrent de se transporter en Guyenne où il lia une amitié très étroite avec MM. de Lalane, père et fils, dont l'un était président, l'autre conseiller du Parlement de Bordeaux, tous deux très attachés au P. Du Vachet et chez lesquels il demeura deux ou trois ans.

L'abrégé de sa vie ne s'explique pas plus au long sur les causes de sa sortie, mais c'étaient vraisemblablement quelques procès de famille qu'il fut chargé de poursuivre à ce Parlement. Un de ses neveux (3), encore vivant, dit qu'il nous quitta parce que ses supérieurs voulaient l'obliger à dire tous les jours la messe ; de quoi la délicatesse de sa conscience lui persuadait qu'il n'était pas digne. Mais outre qu'il n'est point de corps où les particuliers soient moins gênés que dans le nôtre sur cet article, comment accorder ce prétendu scrupule qui le fit renoncer à sa vocation, avec

(1) *Registre du Conseil*, septembre 1638, ordre pour la 2e de Nantes.

(2) De Nantes à Vendôme. Du 30 août 1640 de Vendôme à Riom pour y enseigner la philosophie. « Du 17 juillet 1641 notre confrère Vachet aussitôt après son cours achevé se rendra de Riom à notre maison d'Effiat pour y faire sa retraite, se disposer à l'ordre sacré de prêtrise, lequel il pourra prendre à Nevers aux Quatre Temps de septembre pour se rendre de là à Vendôme et se disposer à y enseigner la première année qui vient. » C'est apparemment cette queue qui le fit sortir, à moins qu'on ne suppose qu'il se rendit à son ordre, qui fut effectivement à Vendôme, comme je le trouve encore dans les registres, marqué rhétoricien sur l'ordre de ce collège au mois de septembre, et qu'il sortit de là et nom de Riom. Ce qui néanmoins est contredit par l'éditeur. Mais passé 1642 il n'est plus mention de lui sur nos livres.

(3) Grozelier, *Mémoires manuscrits*.

la démarche qu'il fit de se charger, après nous avoir quittés, d'une cure, emploi qui exige une bien plus grande assiduité à dire la messe ? (Gironde)

Il fut cependant pourvu de celle de Laubardemont qu'il garda deux ans (1), après lesquels il fut encore nommé à celle de St-Martin-de-Sablon, dans le même diocèse ; et il y mourut d'une maladie contagieuse qui régnait alors dans ce pays-là. Ce fut en 1655, n'étant âgé que d'environ 45 ans.

Sablon (Dordogne)

La mort le surprit dans la pensée de rentrer dans l'Oratoire, en remettant sa cure à Henri du Vachet son frère cadet. Pour cela il l'avait fait venir à Bordeaux y étudier trois ans en théologie et prendre les ordres, mais il n'eut pas le loisir d'exécuter ses projets.

Il eut toute sa vie un grand goût pour la poésie (2). Il ne cessait de retoucher ses ouvrages et n'était jamais assez content d'aucun pour l'oser produire en public, en quoi le public lui rendait plus de justice qu'il ne s'en faisait à lui-même. C'est pour cela que quelques années après sa mort on crut lui devoir faire part de tout ce qui se trouva dans son portefeuille, tel qu'il fut retiré des mains de son frère, alors curé de St-Nicolas-de-Beaune qui en avait hérité. M. l'abbé Papillon, dans sa *Bibliothèque des auteurs Bourguignons*, croit que ce fut ce frère qui donna lui-même l'édition des poésies de M. Du Vachet (3). Mais et la manière dont l'éditeur parle de celui à qui le public en est redevable et le lieu même de l'impression, qui est la ville de Saumur, me rend bien plus vraisemblable que c'est un des nôtres, et que le curé de St-Nicolas-de-Beaune n'a fait que fournir les pièces de ce recueil, dont voici le titre :

*Patri Josephi Du Vachet Belnensis, Congregationis Ora-*

(1) Grozelier, *Mémoires manuscrits.*

(2) Du Vachet, *Poèmes.* Préface.

(3) Grozelier, *Mémoires manuscrits.*

*torii D. N. J. C. sacerdotis poemata. Salmurii apud Francis Ernou, 1664, in-12.*

Presque tous les ouvrages qui le composent sont sur des sujets de piété, comme les mystères de Notre-Seigneur et différents traits de la vie des saints. Il paraît même avoir eu un génie particulier pour traiter ces sortes de matières, ayant une poésie douce, touchante, naturelle, aisée. Au reste il est autant prédicateur que poète ; il met en vers les sentences les plus belles et les plus affectives de l'Ecriture-Sainte et des Pères, qu'il fait venir très heureusement aux sujets qu'il traite, et il les accompagne de mouvements de piété doux et tendres qui paraissent partir du cœur et font juger qu'il en était pénétré.

Aussi son éditeur, qui était son confrère d'état et en poésie, dans l'épître dédicatoire en vers au P. Senault dont il fait l'éloge, n'oublie pas dans celui de notre poète, de nous le donner pour un homme plus recommandable encore par sa piété que par son talent :

Jamque patet linguæ ut veneres, dicta aurea vatum
  Parnassi doctas et popularis opes.
Hæc bona, si bona sunt, nostro sunt vilia vati,
  Inflant non implent corda, famemque fovent.
Pindi opibus, cæli addit opes, ac vivus Olympum,
  Membra licet tardent noxia, sæpe petit.
Sæpe agilis fidei pennis, sæpe halitu voto
  Mittit hiantem animam sidera summa super.
Dumque hîc vitales nobiscum carperet auras,
  Incoluit terram corpore, mente polum.
Hinc Divesque, audensque opulento pectore fervet
  Digna canit cedro carmina, digna Deo...

On jugera encore mieux de son caractère par cet échantillon que je tire d'une de ses plus belles pièces, qui est sur la naissance de J.-C., à qui il adresse en cet endroit la parole :

Quid ! quod amor bona cuncta facit communia ; dotes
  Gaudes ferre meas, ardeo ferre tuas.

At quid opus precibus? data posco, nam dare parvum est
Antevenis nostras, optime Christe, preces.
Das tua cuncta mihi; sed vota injusta retracto,
Felicemque tuis me pudet esse malis.
Hoc præsepe habites, habitem ut palatia cœli.
Nil habeas, cunctis diter ut ipse bonis.
Ut sapiam, puerascet ibi sapientia Patris.
Ut valeam, jaceat debilis Omnipotens.
. . . . . . . . . . . . .
Ultimus in terris fias, ego primus Olympo
Ut sim tantus ego, tantulus esse velis.
. . . . . . . . . . . . .
Non si me totum, non, si tibi quidquid in orbe est,
Impendam, potero par retulisse pari.

Il faut avouer qu'il manque d'élévation et de feu, et quelquefois d'élégance et de pureté. Je l'aimerais cependant mieux, à tout prendre, que le P. Jacques Moireau. Chacun des deux a ses bons endroits et ses endroits faibles. De l'énergie et de la verve de celui-ci, jointe à la clarté et au naturel de l'autre, on aurait pu faire un fort bon poète, en retranchant néanmoins à tous les deux une certaine redondance qui ne sait pas se contenir dans les justes bornes (1).

(1) La Bizardière, (*Caractère des auteurs*), en a porté un jugement avantageux, surtout dans sa réponse au journaliste de Trévoux.

Le Trévoux, au mois de décembre 1704, faisant la critique des *Caractères des auteurs* de la Bizardière disait : « Son jugement sur les poètes est encore des plus singuliers. Vida, Fracastor, Sannazar lui paraissent inférieurs à Bourbon, *et à je ne sais quel Du Vachet.* » La Bizardière répond « que Bourbon peut être comparé aux meilleurs poètes de l'antiquité » puis ajoute : « Puisque le critique ne sait pas qui est Du Vachet il faut le lui apprendre. Cet auteur était un prêtre de l'Oratoire qui a composé diverses pièces en vers aussi pieuses qu'elles sont élégantes ; elles devraient être venues à la connaissance d'un homme qui fait profession de littérature. »

<u>Bicaïs</u> : <u>L'Oratoire de France</u> { Copie de la Bibl. Nle, t. I, p. 217.
Mss. d'Aix, t. I, p. 250.

Pierre Joseph Du Vachet, de la ville de Beaune, étant entré dans l'Oratoire en 1630, eut l'avantage d'avoir pour professeur de théologie à Aix le savant Père Bithy, sous lequel il fit de très heureux progrès dans les sciences ecclésiastiques, malgré la faiblesse de sa santé qu'il eut toujours très mauvaise. Mais la solidité et la vivacité de son esprit suppléèrent abondamment à ce qui lui manquait du côté des forces du corps, qui ne l'empêchèrent pas d'enseigner avec succès les humanités, la rhétorique et la philosophie pendant une quatorzaine d'années, après lesquelles il fut nommé à la cure de St Martin de Sablon, diocèse de Bordeaux qu'il desservit en bon pasteur et où il mourut d'une maladie contagieuse en 1655, dans un âge peu avancé, au moment même où souffrant de se voir éloigné de ses confrères, il se disposait à renoncer à son bénéfice pour les aller rejoindre.

Un Père de l'Oratoire qui avait recueilli les diverses pièces de poésie que le P. du Vachet avait composées, lorsqu'il travaillait dans les collèges, les fit paraître qqs années après sa mort, sous ce titre :

<u>Petri Josephi du Vachet, belnensis, Congregationis Oratorii Domini Jesu sacerdotis poemata</u>. Salmurii 1664, in 12

Les pièces comprises dans ce recueil, dont M. Papillon a fait mention dans sa Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, sont au nombre de 66 et roulent toutes sur les mystères de la religion ou des sujets de piété

Le P. du Vachet avait publié de son vivant qqs discours et autres pièces qu'il avait donnés dans les Collèges et dont la plupart roulent aussi sur des sujets de piété. Ces pièces et celles qui composent le recueil dont on vient de parler, supposent dans l'auteur un homme qui joignait à un talent supérieur et marqué pour la poésie latine une connaissance profonde de la religion.

Adry : Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, t. VI. p. 3 (Bibl. Nle fonds fr. 25.686) =

Pierre Joseph du Vacbet était né à Beaune. après avoir fait sa rhétorique et sa philosophie chez les Pères de l'Oratoire de cette ville, il entra dans leur congrégation. Il fut depuis envoyé à Aix, où il étudia la théologie sous le P. Thomas Betty, écossais, de la même congrégation.

Se sentant de l'inclination pour la poesie, il s'y livra avec ardeur. Il est mort curé de St Martin de Sablon au diocèse de Bordeaux vers 1663 ou 1664

Il avait fait imprimer, étant à l'Oratoire, quelques discours et qqs poésies qu'on ne trouve plus.

Après sa mort, on imprima le recueil de ses poésies sous le titre de :

Petri Josephi du Vacbet, belnensis, Congr. Orat. D.J. sacerdotis Poemata. Saumur, François Ernou, 1664, in 8, (vel in 12) [Ce recueil renferme 66 pièces de poésies latines sur différents sujets. Il est plus clair que Moireau, son contemporain et son confrère.

Sa vie est à la tête de ses poésies latines. Il y a une édition de Paris de 1664

(Papillon – Moréri)

Le Moréri copie Papillon, qu'il cite jusqu'à la parenthèse, excepté qu'au lieu de : il avait fait imprimer .... on lit : Il avait beaucoup aimé et cultivé la poésie ...etc.

On en parle dans l'Histoire de Beaune

dans l'histoire du diocèse d'Autun ; mais en 2 mots.